



## COMITE TECHNIQUE PARITAIRE MINISTERIEL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

### CTPM-ESR - Séance du 21 Octobre 2003

A l'initiative du Sgen-CFDT, l'ensemble des organisations syndicales (à l'exception de la FSU) a déposé la **déclaration liminaire** suivante :

*"Les organisations syndicales Sgen-CFDT, Unsa Education, FO et CGT regrettent fortement l'absence de l'ordre du jour d'un point d'information et de réelles discussions sur **les stratégies ministérielles de réformes**.*

*Les sujets ne manquent pourtant pas et nos autorités ne sont pas avares de 'communications' sur ces sujets : décentralisation fonctionnelle, réformes des universités, place de la recherche.*

*Le CTPM ESR serait-il moins bien considéré que celui du champ scolaire ? ou alors le ministère considère-t-il que ce CTPM n'est pas le lieu approprié pour ces débats ?*

*De la même, rien non plus sur la **précarité**, sujet pourtant promis lors du précédent CTPM du mois d'avril, et sur lequel nous avons de fortes inquiétudes.*

***Nous dénonçons les mesures de précarisation des postes de chercheurs et ITA dans les EPST, contenues dans le Projet Loi Finance 2004.***

***Le ministère ne semble pas considérer avec suffisamment d'intérêt et d'importance le dialogue social. Nous sommes inquiets de ce recul.***

***Nous exigeons que le prochain CTPM, pas trop éloigné dans le temps, inscrive ces deux points à l'ordre du jour."***